13 MARS 2020

RAPPORT DE GESTION
2020

CONFÉRENCE DES DIRECTEURS DES ÉCOLES FRANÇAISES D'INGÉNIEURS
44, rue Cambronne – 75015 PARIS

cdefi

Le présent rapport a été établi conformément aux règles applicables aux associations. Il tient compte des activités de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI) durant l'année civile 2019 et a été établi selon les informations d'activité de la CDEFI et les informations comptables mises à disposition par l'expert-comptable de l'association CDEFI.

I. Informations annuelles

Situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé

L'année 2019 est la neuvième année de pleine activité comptable et financière réalisée par l'association CDEFI.

Eléments synthétiques sur la situation financière de la CDEFI en 2019

Au cours de cet exercice, la Conférence enregistre un total de bilan de 1 769 604 (un million sept cent soixante-neuf mille six cent quatre) euros. Le montant total des produits d'exploitation s'élève à 2 657 577 (deux millions six cent cinquante-sept cinq cent soixante-dix-sept) euros pour un résultat net comptable déficitaire de 10 163 (dix mille cent soixante-trois) euros.

La Commission permanente de la CDEFI a arrêté les comptes de l'association pour l'exercice 2019 par délibération en date du 7 février 2020.

La Commission des titres d'ingénieur (CTI)

Dans le cadre de ses activités, la CDEFI porte la gestion de la Commission des titres d'ingénieur (CTI). La comptabilité analytique de l'association est organisée de sorte à pouvoir distinctement tracer les flux d'activité et de patrimoine de la CDEFI et de la CTI.

Au titre de l'exercice 2019, la part du résultat de la CDEFI relevant des activités de la Commission des titres d'ingénieur a enregistré un résultat déficitaire de 212 (deux cent douze) euros.

Informations spécifiques sur le bilan 2019

L'association CDEFI présente un total de bilan 1 769 604 (un million sept cent soixante-neuf mille six cent quatre) euros. Celui-ci appelle un certain nombre de remarques complémentaires.

Ainsi, on soulignera l'existence d'une trésorerie d'un montant total de 1 344 159 (un million trois cent quarante-quatre mille cent cinquante-neuf) euros[1]. Il convient toutefois d'attirer l'attention sur le fait que l'essentiel de cette trésorerie est destiné :

- à couvrir les dettes de l'activité 2019 pour un montant de 323 542 (trois cent vingt-trois mille cinq cent quarante-deux) euros. Il s'agit principalement de dettes d'exploitation (fournisseurs, fiscales et sociales).

[1] La trésorerie de l'association CDEFI est décomposée de la manière suivante : 992 k€ pour la CDEFI et 352 k€ pour la CTI.

- À financer des aides à la mobilité pour un montant de 85 357 (quatre-vingt-cinq mille trois cent cinquante-sept) euros présentées en fonds dédiés (trésorerie affectée uniquement à cet objet et non au financement courant de l'association).
- À financer les travaux menés dans le cadre du projet européen MEDACCR pour un montant de 1 909 (mille neuf cent neuf) euros.

Des réserves pour projets ont également été identifiées et la trésorerie correspondante sera mobilisée.

Enfin la trésorerie permet d'assurer le fond de roulement l'association.

L'actif de l'association est également composé d'immobilisations pour un montant net de 114 618 (cent quatorze mille six cent dix-huit) euros et de créances à recouvrer d'un montant net de 223 311 (deux cent vingt-trois mille trois cent onze) euros. Les créances sont principalement constituées des audits et contributions facturés par la CTI et des contributions facturées par la CDEFI non encore recouvrés. L'association suit l'ancienneté des créances et des actions en recouvrement sont réalisées pour les encaisser. La CDEFI déprécie les créances ayant une ancienneté de plus d'un an, conformément aux règles de gestion définies par la CDEFI. Le montant des dépréciations s'élève à 68 947 (soixante-huit mille neuf cent quarante-sept) euros.

On notera également que le bilan fait apparaître au titre du passif des fonds propres constitués de :

- 299 523 (deux cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent vingt-trois) euros relatifs aux réserves constituées par la CTI avant le 1er janvier 2010 et correspondant au versement du solde de son compte par l'université de Nantes dans le cadre de sa gestion antérieure, et de l'affection d'une partie des résultats 2016 et 2017 de la CTI.
- 499 854 (quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille huit cent cinquante-quatre) euros correspondant :
    - à la part des résultats nets comptables de la CDEFI au titre de 2010, 2012 et 2013 placée en « fonds associatifs » conformément aux décisions 2010, 2012 et 2014 d'affectation du résultat prises par la commission permanente et approuvées par l'assemblée générale ;
    - au report à nouveau de la CDEFI de 2013 constitué des résultats des exercices antérieurs et placé en « fonds associatifs » conformément à la décision d'affectation du résultat prise par la commission permanente et approuvée par l'assemblée générale en 2014.
- 170 192 (cent soixante-dix mille cent quatre-vingt-douze) euros correspondant aux « réserves pour projets associatifs » constituées des résultats nets comptables 2012, 2015 et 2017 de la CDEFI, conformément aux décisions 2013, 2016, 2017 et 2018 d'affectation du résultat prises par la commission permanente et approuvées par l'assemblée générale.
- 141 738 (cent quarante-un mille sept cent trente-huit) euros figurant en « réserves pour projets CTI » constitués des résultats des exercices antérieurs de la CTI et placés en réserves pour projets conformément aux décisions 2016, 2017 et 2018 prises par la commission permanente et approuvées par l'assemblée générale.

- 257 650 (deux cent cinquante-sept mille six cent cinquante) euros figurant en « report à nouveau » de la CDEFI et constitués des résultats nets comptables 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 de la CDEFI.

Informations spécifiques sur le compte de résultats 2019

Les produits sont constitués de trois sources principales : les cotisations et contributions des écoles (31 % du total), les subventions liées aux programmes internationaux (25 % du total), et les subventions de fonctionnement (22 % du total).

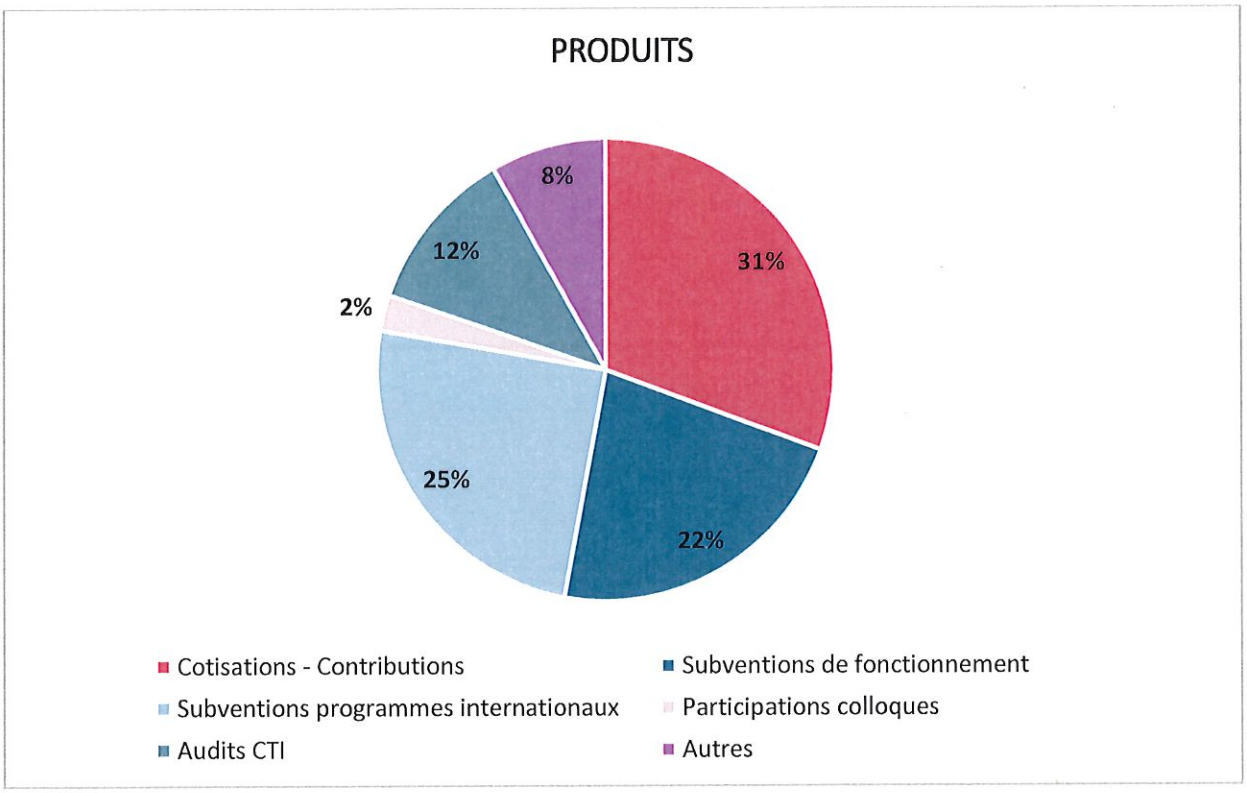

Les charges s'articulent autour de trois postes principaux : les achats et charges externes (45 %), les salaires, charges et taxes (23 %), les aides à la mobilité (programmes internationaux (22 %).

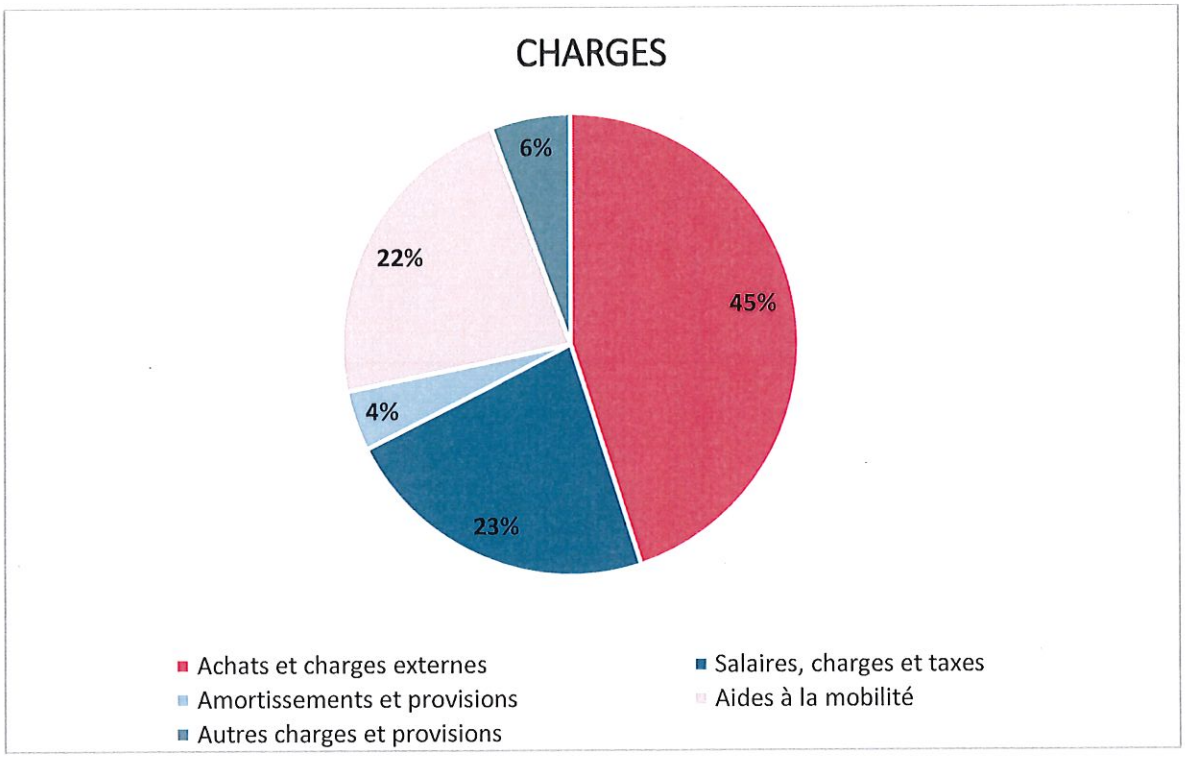

En termes de personnel, la CDEFI comptait, en 2019, dix salariés en contrat à durée indéterminée, dont quatre affectés aux activités de la CTI et six affectés aux autres activités de la CDEFI. L'association a également embauché :

- une personne en contrat à durée déterminée en raison d'une surcharge de travail de la CTI notamment dans le cadre de la préparation du colloque annuel de la CTI ;
- une personne en contrat d'apprentissage (depuis septembre 2019) afin de renforcer la communication de la CDEFI.

Par ailleurs, l'association a eu recours à des missions d'intérim pour remplacer une personne absente sur une longue durée sur des missions de secrétariat de la CDEFI.

La masse salariale de l'association (salaires, charges et taxes afférentes) représentait 23 % de ses charges annuelles sur l'exercice (25 % pour l'exercice 2018).

Il est à noter que les principaux postes de produits et de charges de l'exercice 2019 se répartissent dans des proportions similaires à celles observées pour l'exercice 2018.

Principales actions réalisées

Parmi les principales actions thématiques conduites par la CDEFI au cours de l'année 2019, sont à mentionner :

International et développement

- Coordination des trois programmes FITEC avec l'Amérique latine (BRAFITEC, ARFITEC, MEXFITEC) et d'un programme international en direction de la République dominicaine.
- Participation à la préparation ou mise œuvre de nouveaux accords de reconnaissance des diplômes ou à l'actualisation des accords en cours de validité avec différents pays.
- Participation à des missions officielles au Vietnam, à Taiwan, au Canada, en Espagne, en Hongrie, en Belgique, etc.
- Implication au sein des commissions de travail du Forum Campus France.
- Participation au conseil d'orientation et au conseil d'administration de Campus France.
- Implication au sein de l'Université franco-allemande, de l'Université franco-italienne et de l'Université franco-espagnole.
- Participation au conseil d'administration de l'Université des sciences et technologies de Hanoï (USTH).
- Participation à la mise en œuvre du plan « Bienvenue en France ».
- Participation aux travaux relatifs à l'évolution du CLORA (Club des organismes de recherche associé) implanté à Bruxelles.
- Participation à la mise en place de la carte européenne étudiante.
- Lancement d'un groupe de travail sur les partenariats entre les écoles françaises d'ingénieurs et les établissements africains.
- Lancement d'un groupe de travail sur l'accueil des étudiants étrangers.
- Etc.

Formation et société

- Organisation de la neuvième édition d'Ingénieuses, l'opération de la CDEFI consacrée à la promotion des études et des métiers de l'ingénierie auprès des jeunes filles. Organisée avec nos partenaires, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), Elles Bougent, Femmes Ingénieurs, Talents du numérique, nos mécènes le Figaro Etudiant, la RATP et STMicroelectronics et nos soutiens, le Bureau national des élèves ingénieurs (BNEI), Campus-Channel, la Commission des titres d'ingénieur (CTI), Ingénieurs et scientifiques de France (IESF), et Techniques de l'ingénieur, et sous le haut patronage des ministères de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et de la Transition écologique et solidaire, chargé des transports, l'opération Ingénieuses a pour ambition de promouvoir les formations d'ingénieures auprès des jeunes filles, de lutter contre les stéréotypes de genre et d'agir pour une plus grande mixité au sein des écoles d'ingénieures et des entreprises. La cérémonie de remise des prix Ingénieuses s'est déroulée vendredi 17 mai 2019. Cet évènement fut l'occasion de célébrer, en présence de Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, et de notre marraine madame Corinne Jouanny, VP Group Altran, l'ingénierie au féminin. 179 projets et candidatures ont été déposés.

- Participation au déploiement du portail d'information monmaster.gouv.fr visant à améliorer l'orientation des étudiants.
- Accompagnement des établissements sur les questions d'accessibilité de l'enseignement supérieur et d'accueil des personnes en situation de handicap. La Conférence participe depuis plusieurs années au comité de pilotage interministériel pour l'accessibilité de l'ESR. La CDEFI a également lancé un groupe de travail « communication et handicap ».
- La CDEFI est l'un des membres signataires de la démarche de prévention « Cpas1option » avec la Conférence des grandes écoles et le BNEI et a co organisé un séminaire de prévention des addictions en mars 2019 à Strasbourg qui a accueilli près de 190 participants.
- La CDEFI a co-organisé en septembre 2019 avec la Conférence des présidents d'université, la Conférence des grandes écoles, le CNOUS et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, un séminaire sur la mise en place de la contribution de vie étudiante et de campus.
- Poursuite des travaux sur la valorisation des activités associatives étudiantes et rédaction d'un guide de bonnes pratiques qui sera dévoilé à l'occasion d'un événement le 19 mars 2020.
- Lancement d'un groupe de travail sur la réforme du baccalauréat et des premiers cycles de l'enseignement supérieur et des impacts pour les écoles d'ingénieurs. Un groupe de travail est en place depuis deux ans. La CDEFI a organisé une journée d'information en octobre 2019.
- Préparation de la troisième année de Parcoursup.
- Lancement d'un groupe de travail sur la mise en place des bachelors dans les écoles d'ingénieurs.
- Etc.

Recherche, innovation et données

- Amélioration de la base de données « écoles d'ingénieurs » pour les classements et dossiers. Une quatrième campagne de collecte des données presse a été lancée en juin 2019. La CDEFI a par ailleurs réalisé sa troisième édition du panorama des écoles d'ingénieurs présenté lors du colloque annuel 2019.
- Lancement d'un groupe de travail sur les classements internationaux.
- Participation aux travaux menés par les alliances de recherche.
- Poursuite des travaux du GIS Grid 5K.
- Poursuite des travaux relatifs au parcours de formation « Compétences pour l'entreprise » pour les doctorants. Deux nouveaux projets ont obtenu le label et ont été lancés des travaux d'analyse sur le parcours et les évolutions à envisager. Un renouvellement du comité de suivi et une refonte des outils de communication sont en cours.
- Poursuite des travaux avec le CNRS sur le rôle et les missions du directeur d'unité.
- Rédaction et publication d'un livre blanc sur la synergie formation – recherche.

- Co-organisation d'une journée sur la science ouverte en juin 2019 avec l'ENSEA et implication de la CDEFI dans l'organisation des journées sciences ouvertes du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- Participation aux travaux sur la participation française aux programmes européens.
- Rédaction de propositions pour le futur projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche.
- Etc.

Structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche

- Suivi de la mise en place des établissements expérimentaux.
- Poursuite des travaux sur les prérogatives d'une école d'ingénieurs.
- Etc.

Ressources humaines et financières

- Implication dans les travaux du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation concernant la prime d'encadrement doctoral et de recherche (PEDR).
- Participation aux travaux du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation relatif à la formation des cadres de l'enseignement supérieur et plus particulièrement les aspects relatifs à la gestion des ressources humaines et la gestion des ressources financières.
- Lancement d'une réflexion sur les droits d'inscription dans les écoles d'ingénieurs.
- Prise de position pour le projet de finances et les moyens des établissements d'enseignement supérieur.
- Etc.

Instances de la CDEFI

- Organisation d'une réunion hebdomadaire des membres du bureau par conférence téléphonique.
- Organisation d'une réunion mensuelle des membres du bureau et des présidents et vice-présidents de commission.
- Organisation d'une réunion mensuelle de la commission permanente.
- Organisation d'une réunion mensuelle des membres sous la forme d'une assemblée générale ou d'une réunion d'information thématique.
- Organisation de la 5e édition du colloque annuel des écoles d'ingénieurs les 5 et 6 juin 2019 à Toulouse. Des conférences plénières et des ateliers thématiques ont été organisés. La 6e édition sera organisée en juin 2020 à Poitiers.
- Réunions bimestrielles des cinq commissions de travail de la CDEFI : « International et développement », « Formation et société », « Ressources humaines et financières », « Recherche et innovation » et « Structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche ».

Prestations bénévoles dont a bénéficié l'association

Pour mener à bien l'ensemble de ces actions, outre l'apport des personnels de l'association, la CDEFI a bénéficié de l'engagement gratuit d'un certain nombre de bénévoles et d'administrateurs.

C'est le cas notamment des membres du bureau qui, par leur disponibilité, ont assuré la représentation de la CDEFI dans de nombreuses réunions nationales et internationales.

On peut d'ailleurs noter les contributions complémentaires de messieurs Jacques Gelas, Gérard Noyel, Michel Mudry, François Resch, Alain Ayache, et François Cansell, et de madame Anne-Marie Jolly, qui interviennent sur différents dossiers en soutien du travail conduit par le bureau et les commissions de travail de la CDEFI.

Enfin, un certain nombre de directeurs et directrices ont accepté de prendre des responsabilités spécifiques au titre de la CDEFI. On soulignera notamment le travail réalisé par les cinq présidents et les neuf vice-présidents des commissions de la conférence. Il convient également de mentionner l'implication des membres de la commission permanente de la CDEFI sollicités à plusieurs reprises pour représenter la CDEFI dans différents groupes de travail ministériels.

En 2019, le cumul des temps passés par les administrateurs et par les bénévoles de l'association[2] s'élève à 187 jours.

Par ailleurs, pour ses activités, la CDEFI a bénéficié de 13,5 jours cumulés de mise à disposition gratuite de locaux (salles de conseil, de cours ou amphithéâtres).

Par ailleurs, il convient de mentionner que la CTI a bénéficié de 263 jours cumulés de bénévolats principalement dans le cadre des audits nationaux et internationaux.

[2] Hors réunions des instances.

II. Évolutions prévisibles des activités de l'association

En 2020, la CDEFI devra poursuivre ses principaux travaux en cours en lien avec l'Enseignement supérieur et la recherche et interagir avec les pouvoirs publics, des élus de la nation, des collectivités territoriales, des organisations patronales, des organisations syndicales pour les salariés et les étudiants.

La CDEFI devra continuer et renforcer ses actions de lobbying notamment dans le cadre du futur projet de loi relatif à la recherche. Pour cela, elle continuera de travailler avec des consultants en affaires publiques.

L'association travaillera notamment sur les sujets d'actualité suivants :

- l'évolution du portail Parcoursup ;
- l'information et l'accueil des futurs bacheliers 2021 ;
- la mise en place du nouveau CLORA ;
- la loi de programmation pluriannuelle de la recherche.

Par ailleurs, la CDEFI s'attachera à :

- lancer une nouvelle version du site internet deviensingenieur afin de promouvoir les études et métiers d'ingénieurs : les travaux, prévus depuis 2018 ont été lancés en février 2020 ;
- mettre en avant les lauréates de son opération Ingénieuses depuis sa création dans le cadre de la 10e année de l'opération.
- renforcer ses liens avec les conférences et organisations étrangères notamment en renforçant sa communication institutionnelle.

Par ailleurs, la CDEFI continuera à s'investir sur les problématiques sociétales : ouverture sociale, handicap, développement durable et égalité femmes-hommes.

III. Perspectives d'avenir

En l'état actuel des informations disponibles, une réflexion sur le plan de la structure de financement de l'association devra être menée. Aucune hausse des cotisations des écoles à la CDEFI n'est prévue pour l'exercice 2020.

Par ailleurs, la CTI a pour projet de se constituer en association loi 1901. Il faudra donc travailler sur la séparation des deux activités et s'interroger sur les impacts financiers et administratifs.

IV. Autres informations significatives pour le lecteur

Remarque générale relative à l'exercice 2019

L'année 2019 constitue le neuvième exercice complet de l'association CDEFI.

En tant qu'association bénéficiant d'un subventionnement public supérieur à 153 000 (cent cinquante-trois mille) euros par an, la CDEFI est tenue de publier ses comptes au Journal Officiel ainsi que d'en faire assurer la certification par un commissaire aux comptes.

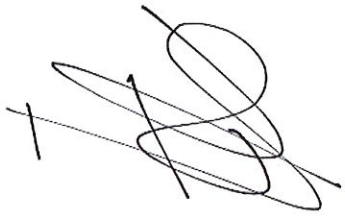

Jacques Fayolle
Président de la CDEFI

KPMG

Comptes annuels

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

31/12/2019

Ce document contient 12 pages

KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Conférence des Directeurs des Ecoles
Françaises d'Ingénieurs
44 rue de Cambronne
75015 Paris

Paris La Défense, le 20 février 2020

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 10 novembre 2015, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs relatifs à l'exercice du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : 1 769 604 EUR
- Total des produits d'exploitation : 2 657 577 EUR
- Résultat net comptable : - 10 163 EUR

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

KPMG S.A.

Irène Scolan
Associée

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG Comptes annuels

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Sommaire

1	*Comptes annuels*	*3*
1.1	Bilan actif	4
1.2	Bilan passif (avant répartition)	5
1.3	Compte de résultat	6
1.4	Bilan actif (détail)	8
1.5	Bilan passif (détail)	9
1.6	Compte de résultat (détail)	10

KPMG

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Comptes annuels

KPMG

Bilan actif

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Actif			Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	43 776	43 739	36	
		TOTAL	43 776	43 739	36	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	223 682	152 517	71 165	96 865
		TOTAL	223 682	152 517	71 165	96 865
	Immobilisations financières (2)	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	43 416		43 416	54 854
		TOTAL	43 416		43 416	54 854
		Total I	310 875	196 256	114 618	151 719
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commande		10 894		10 894	29 500
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	10 000		10 000	24 112
		Autres créances	282 258	68 947	213 311	165 050
		TOTAL	292 258	68 947	223 311	189 162
	Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie				
		Disponibilités	1 344 159		1 344 159	1 610 003
		Charges constatées d'avance (4)	76 620		76 620	85 326
		Total II	1 723 933	68 947	1 654 985	1 913 993
Charges à répartir sur plusieurs exercices III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	2 034 808	265 204	1 769 604	2 065 713
Renvois		(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus		Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				

Edité à partir de Loop V4.4.1

Bilan passif (avant répartition)

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	499 854	499 854
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	611 454	707 702
		Report à nouveau	257 650	260 077
		Résultat de l'exercice	-10 163	-98 675
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	**1 358 795**	**1 368 958**
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges		
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	85 357	49 735
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	1 909	14 776
		Total II	**87 266**	**64 512**
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 485	251 788
		Dettes fiscales et sociales	95 756	102 605
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	98 300	274 023
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance		3 825
		Total III	**323 542**	**632 242**
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	**1 769 604**	**2 065 713**
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an		
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	323 542	632 242
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

Edité à partir de Loop V4.4.1

KPMG

Compte de résultat

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	87 330	97 692
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	**87 330**	**97 692**
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	830 077	808 943
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	1 276 500	1 304 429
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	92 372	60 406
	Autres produits	371 298	232 663
	Total des produits d'exploitation I	**2 657 577**	**2 504 136**
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements | Achats	10 374	10 904
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	1 188 447	1 182 235
	Impôts, taxes et versements assimilés	20 276	29 653
	Salaires et traitements	418 751	455 337
	Charges sociales	162 093	192 467
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations | amortissements	43 071	41 842
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations | provisions		
	Dotations d'exploitation • sur actif circulant : provisions	68 947	81 753
	Dotations d'exploitation • pour risques et charges : provisions		
	Subventions accordées par l'association	606 580	636 550
	Autres charges	144 990	92 473
	Total des charges d'exploitation II	**2 663 532**	**2 723 217**
	Résultat d'exploitation (I-II)	**-5 955**	**-219 081**
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	214	354
	Reprises sur provisions, transferts de charges		100 000
	Différences positives de change		17
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	**214**	**100 371**
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		70
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		**70**
	Résultat financier (V-VI)	**214**	**100 300**
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	**-5 740**	**-118 780**
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
	immobilier		

Edité à partir de Loop V4.4.1

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018
Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 330	23 112
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	**18 330**	**23 112**
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	**18 330**	**23 112**
	Participation des salariés aux résultats IX		
	Impôts sur les sociétés X		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs XI	62 602	61 504
	Engagements à réaliser sur ressources affectées XII	85 357	64 512
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	**2 738 726**	**2 689 124**
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	**2 748 890**	**2 787 800**
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	**-10 163**	**-98 675**
	Évaluation des contributions volontaires en nature		
Produits			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
Charges			
	Secours en nature		
	Mise à disposition de biens et services		
	Personnel bénévole		

Edité à partir de Loop V4.4.1

KPMG

Bilan actif (détail)

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Bilan Actif		31/12/2019	31/12/2018
Concessions logiciels		**43 776,34**	**43 216,54**
20510000	LOGICIELS	43 776,34	43 216,54
Amort. prov. concessions logiciels		**-43 739,53**	**-43 216,54**
28050000	AMORT. LOGICIELS	-43 739,53	-43 216,54
Autres immobilisations corporelles		**223 682,87**	**217 110,00**
21810000	INSTALLATIONS GENERALES	112 740,91	108 581,18
21830000	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	34 125,16	31 712,02
21840000	MOBILIER	76 816,80	76 816,80
Amort. prov. autres immob. corporelles		**-152 517,42**	**-120 244,80**
28181000	AMORT. INSTAL. GEN.	-76 380,87	-53 882,83
28183000	AMORT. MATERIEL BUREAU ET INFO	-22 847,46	-28 579,88
28184000	AMORT. MOBILIER	-53 289,09	-37 782,09
Autres immobilisations financières		**43 416,45**	**54 854,53**
27500000	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	43 416,45	54 854,53
Avances et acomptes versés sur commandes		**10 894,06**	**29 500,43**
40910000	AVANCES VERSÉES SUR COMMANDES	10 894,06	29 500,43
Créances usagers et comptes ratt.		**10 000,00**	**24 112,18**
41110000	USAGERS	0,00	16 667,00
41810000	USAGERS - FACTURES À ÉTABLIR	10 000,00	7 445,18
Autres créances		**282 258,83**	**246 803,72**
40980000	RABAIS, REMISES, RISTOURNES À OBTENIR	0,00	2 000,00
46870000	COTISATIONS A RECEVOIR	282 258,83	244 803,72
Prov. sur atres créances		**-68 947,73**	**-81 753,00**
49650000	PROV. DEPREC. AUTRES CREANCES	-68 947,73	-81 753,00
Disponibilités		**1 344 159,66**	**1 610 003,58**
51210000	SOCIETE GENERALE CPTE COURANT	1 344 131,53	1 609 975,45
53110000	CAISSE	28,13	28,13
Charges constatées d'avance		**76 620,54**	**85 326,53**
48610000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	76 620,54	85 326,53

KPMG

Bilan passif (détail)

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Passif avant répartition		31/12/2019	31/12/2018
Fonds associatifs sans droit de reprise		**499 854,06**	**499 854,06**
10210000	FONDS ASSOCIATIFS	499 854,06	499 854,06
Réserves		**611 454,40**	**707 702,93**
10620000	RESERVES CTI	299 523,45	299 523,45
10682000	RESERVES POUR PROJET ASSOC	170 192,54	256 929,54
10683000	RESERVES POUR PROJET CTI	141 738,41	151 249,94
Report à nouveau		**257 650,16**	**260 077,21**
11000000	REPORT A NOUVEAU	257 650,16	260 077,21
Fonds dédiés sur subv. fonctionnement		**85 357,29**	**49 735,89**
19400000	FONDS DEDIES	85 357,29	49 735,89
Fonds dédiés sur autres ressources		**1 909,14**	**14 776,18**
19300000	FONDS DEDIES PROJET MEDACCR	1 909,14	14 776,18
Dettes fournisseurs et comptes ratt.		**129 485,63**	**251 788,84**
40110000	FOURNISSEURS	40 805,16	157 229,81
40810000	FOURNISSEURS - FACTURES NON PARVENUES	88 680,47	94 559,03
Dettes fiscales et sociales		**95 756,94**	**102 605,64**
42820000	PROVISION POUR CONGES A PAYER	35 525,30	35 436,10
43100000	SECURITE SOCIALE	23 033,00	30 773,00
43730000	CAISSE DE RETRAITE	2 908,19	4 692,65
43740000	PREVOYANCE	2 967,54	2 863,71
43820000	CHARGES SOC SUR CONGES A PAYER	16 955,10	18 554,59
44210000	IMPOTS PRELEVES A LA SOURCE	3 174,00	0,00
44700000	TAXE SUR LES SALAIRES	8 303,00	7 501,00
44860000	ETAT CHARGES A PAYER	2 890,81	2 784,59
Autres dettes		**98 300,00**	**274 023,00**
46700000	AUTRES COMPTES DEBITEURS/CREDITEURS	0,00	2 873,00
46860000	AUTRES CHARGES A PAYER	98 300,00	271 150,00
Produits constatés d'avance		**0,00**	**3 825,00**
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0,00	3 825,00

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2019	31/12/2018	%
Production d'autres services		**87 330,00**	**97 692,48**	**-10.61**
70620000	PARTICIPATIONS	67 450,00	71 992,48	-6.31
70630000	INSCRIPTIONS BOLOGNE	-120,00	5 700,00	-102.11
70830000	SOUS LOCATION	20 000,00	20 000,00	
Cotisations		**830 077,04**	**808 943,75**	**2.61**
75611000	COTISATIONS CDEFI TRANCHE I	64 701,71	71 402,50	-9.38
75612000	COTISATIONS CDEFI TRANCHE II	105 804,50	102 667,50	3.06
75613000	COTISATIONS CDEFI TRANCHE III	123 904,42	121 215,25	2.22
75614000	COTISATIONS CDEFI TRANCHE IV	87 749,01	87 457,50	0.33
75615000	COTISATIONS CDEFI TRANCHE V	42 859,69	40 818,75	5
75616000	COTISATIONS TRANCHE VI	46 713,71	44 489,25	5
75620000	CONTRIBUTIONS CTI	358 344,00	340 893,00	5.12
Subventions d'exploitation		**1 276 500,00**	**1 304 429,88**	**-2.14**
74100000	SUBVENTIONS DIVERSES	3 500,00	13 680,20	-74.42
74110000	SUBVENTION FCT CDEFI MESR	370 000,00	370 000,00	
74120000	SUBVENTION FCT CTI MESR	230 000,00	230 000,00	
74150000	SUBVENTIONS EUROPEENES	0,00	15 749,68	-100
74251000	SUBVENTIONS SUR PROG. FITEC	673 000,00	675 000,00	-0.3
Reprises sur amort. prov. et transferts de charges		**92 372,10**	**60 406,23**	**52.92**
78174000	REPRISE DEPRECIATION CREANCES	81 753,00	38 902,30	110.15
79110000	TRANSFERTS DE CHARGES	10 619,10	21 503,93	-50.62
Autres produits d'exploitation		**371 298,55**	**232 663,68**	**59.59**
75810000	PRODUITS DE GESTION COURANTE	16,82	205,24	-91.8
75820000	DONS	7 000,00	0,00	NS
75853000	FACTURATIONS AUDITS NATIONAUX	130 800,00	113 600,00	15.14
75854000	FACTURATIONS AUDITS INTERNATIONAUX	181 993,26	74 400,00	144.61
75880000	PRODUITS DE FRAIS DE GESTION	51 488,47	44 458,44	15.81
Achats matières et approv.		**10 374,78**	**10 904,76**	**-4.86**
60640000	FOURNITURES DE BUREAU	10 374,78	10 904,76	-4.86
Autres achats et charges externes		**1 188 447,41**	**1 182 235,32**	**0.53**
61320000	LOCATION IMMOBILIERE	240 632,96	288 163,68	-16.49
61350000	LOCATION MOBILIERE	30 717,06	30 395,80	1.06
61510000	ENTRETIEN ET REPARATIONS	13 268,76	12 917,16	2.72
61561000	MAINTENANCE SITE WEB	63 409,92	36 003,91	76.12
61610000	ASSURANCES	4 475,18	4 340,32	3.11
61700000	ETUDES ET RECHERCHES	24 078,86	17 940,17	34.22
61810000	ABONNEMENTS	17 538,18	17 070,18	2.74
61820000	DOCUMENTATION	7 264,79	10 006,80	-27.4
61830000	FRAIS DE SEMINAIRES	20 369,22	84 134,34	-75.79
61831000	SEMINAIRE BOLOGNE	0,00	79 174,42	-100
61832000	COLLOQUE CDEFI	36 435,22	0,00	NS
61840000	COLLOQUE CTI	66 875,62	38 141,12	75.34
61850000	FORMATIONS EXPERTS	5 428,30	17 508,39	-69
62260000	HONORAIRES	47 071,54	37 846,83	24.37
62270000	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	100,00	0,00	NS
62281000	REMUNERATION D'INTERMEDIAIRE	93 002,58	23 983,94	287.77
62283000	DEDOMMAGEMENTS NATIONAUX	94 084,80	98 839,20	-4.81
62284000	DEDOMMAGEMENTS INTERNATIONAUX	20 880,00	13 475,20	54.95
62300000	COMMUNICATION	66 706,31	38 628,69	72.69
62310000	COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE	79 200,00	76 399,20	3.67
62360000	CATOLOGUES ET IMPRIMES	4 962,00	3 180,00	56.04
62510000	FRAIS DE MISSION FRANCE	37 015,52	40 394,05	-8.36
62513000	REPRESENTATION NATIONALE	1 699,70	617,19	175.39
62514000	REPRESENTATION INTERNATIONALE	45 176,27	70 681,26	-36.08
62515000	FRAIS / PROJECT MEDACCR	12 867,04	973,50	NS

KPMG

Compte de résultat (détail)

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Compte de résultat		31/12/2019	31/12/2018	%
62561000	FRAIS DE MISSIONS INTERNATIONALES	37 534,74	45 647,02	-17.77
62563000	AUDITS NATIONAUX	13 688,42	4 565,92	199.8
62564000	AUDITS INTERNATIONAUX	13 376,61	586,91	NS
62570000	RECEPTIONS	31 184,04	28 410,88	9.76
62575000	REUNIONS INTERNES ET GT	37 279,84	39 575,66	-5.8
62600000	FRAIS TELECOMMUNICATIONS ET POSTAUX	20 195,00	20 597,57	-1.95
62780000	FRAIS BANCAIRES	1 928,93	2 036,01	-5.26
Impôts et taxes		**20 276,69**	**29 653,32**	**-31.62**
63110000	TAXE SUR LES SALAIRES	17 340,28	25 661,00	-32.43
63330000	FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	2 936,41	3 992,32	-26.45
Salaires et traitements		**418 751,50**	**455 337,87**	**-8.03**
64110000	SALAIRES BRUTS	356 769,13	406 824,28	-12.3
64120000	CONGES PAYES	8 994,61	13 737,77	-34.53
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	21 878,19	5 666,43	286.1
64140000	INDEMNITES JOURNALIERES DE SEC. SOC	26 892,21	24 721,62	8.78
64810000	TRANSPORT DE PERSONNEL	4 217,36	4 387,77	-3.88
Charges sociales		**162 093,03**	**192 467,46**	**-15.78**
64510000	COTISATIONS URSSAF	94 596,30	117 945,47	-19.8
64530000	COTISATIONS RETRAITE	29 449,32	34 765,79	-15.29
64540000	COTISATIONS POLE EMPLOI	16 468,51	18 491,02	-10.94
64580000	COTISATIONS PREVOYANCE	7 422,72	7 166,81	3.57
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	2 019,60	1 513,20	33.47
64830000	AUTRES CHARGES SOCIALES	12 136,58	12 585,17	-3.56
Dotations amort. sur immob.		**43 071,50**	**41 842,08**	**2.94**
68111000	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	43 071,50	41 842,08	2.94
Dotations prov. sur actifs circulants		**68 947,73**	**81 753,00**	**-15.66**
68174000	PROV. DEPREC. AUTRES CREANCES	68 947,73	81 753,00	-15.66
Subventions accordées par l'association		**606 580,00**	**636 550,00**	**-4.71**
65700000	SUBVENTION VERSEE PAR L'ASSOCIATION	6 730,00	18 000,00	-62.61
65711000	AIDE MOBILITE PROG. FITEC	599 850,00	618 550,00	-3.02
Autres charges d'exploitation		**144 990,14**	**92 473,45**	**56.79**
65440000	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	71 075,00	29 875,30	137.91
65810000	AUTRES CHARGES DIVERSES	6,10	313,60	-98.05
65860000	COTISATIONS VIE ASSOCIATIVE	14 279,80	14 251,97	0.2
65861000	FRAIS DE GESTION	51 488,47	44 458,44	15.81
67258000	CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 140,77	3 574,14	127.77
Autres intérêts et produits assimilés		**214,98**	**354,12**	**-39.29**
76800000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	214,98	354,12	-39.29
Reprises prov. et transferts de charges		**0,00**	**100 000,00**	**-100**
78650000	REPRISE PROV RISQUES ET CHARGES	0,00	100 000,00	-100
Différences positives de change		**0,00**	**17,65**	**-100**
76600000	GAINS DE CHANGE	0,00	17,65	-100
Différences négatives de change		**0,00**	**70,88**	**-100**
66680000	PERTES DE CHANGE	0,00	70,88	-100

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2019	31/12/2018	%
Produits exceptionnels op. gestion	**18 330,92**	**23 112,75**	**-20.69**
77120000 PRODUITS DES EXERCICES ANTERIEURS	18 330,92	23 112,75	-20.69
Report des ressources non utilisées	**62 602,93**	**61 504,09**	**1.79**
78940000 REPRISE DES FONDS DEDIES	62 602,93	61 504,09	1.79
Engagements à réaliser sur ressources affectées	**85 357,29**	**64 512,07**	**32.31**
68930000 ENGAGEMENT A REALISER / PROG. FITEC	85 357,29	49 735,89	71.62
68940000 ENGAGEMENT A REALISER / MEDACCR	0,00	14 776,18	-100

KPMG S.A.
Economie Sociale et Solidaire
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Ce rapport contient 10 pages

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	1
1.1	Événements principaux de l'exercice	1
1.2	Principes, règles et méthodes comptables	1
1.2.1	Présentation des comptes	1
1.2.2	Méthode générale	1
1.2.3	Changement de méthode d'évaluation	1
1.2.4	Changement de méthode de présentation	1
2	Informations relatives au bilan	2
2.1	Actif	2
2.1.1	Tableau des immobilisations	2
2.1.2	Tableau des amortissements	2
2.1.3	Mouvements sur immobilisations	2
2.1.4	Créances	3
2.1.5	Charges constatées d'avance	3
2.2	Passif	4
2.2.1	Fonds propres	4
2.2.2	Provisions pour risques – Tableau de variations	4
2.2.3	Fonds dédiés – Tableau de suivi	4
2.2.4	État des dettes	5
2.2.5	Produits constatés d'avance	5
3	Informations relatives au compte de résultat	6
3.1	Ventilation des produits d'exploitation	6
3.2	Résultat par activité au 31 décembre 2019	6
3.3	Ventilation de l'effectif au 31 décembre 2019	6
4	Autres informations	7
4.1	Contributions volontaires en nature	7
4.2	Engagements hors bilan	7
4.2.1	Engagement pris en matière de retraite	7
4.3	Autres informations	7
4.3.1	Informations relatives à la rémunération des dirigeants	7
4.3.2	Informations concernant les honoraires de commissariat aux comptes	8
4.3.3	Crédit-bail au 31 décembre 2019	8

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Événements principaux de l'exercice

La CDEFI porte, depuis 2010, la gestion de la « Commission des Titres d'Ingénieurs » (CTI).

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

La comptabilité générale est organisée pour tracer les flux d'activité et de patrimoine relatifs à la CDEFI et à la CTI.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	43 216	559	0	43 776
Immobilisations corporelles	217 110	16 848	10 275	223 682
Immobilisations financières	54 854	935	12 374	43 416
TOTAL	**315 181**	**18 344**	**22 649**	**310 875**

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	43 216	522	0	43 739
Immobilisations corporelles	120 244	42 548	10 275	152 517
TOTAL	**163 460**	**43 071**	**10 275**	**196 256**

2.1.3 Mouvements sur immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.1.3.1 Principaux mouvements

Des cautions versés à l'ancien bailleur des locaux de la CTI ont été restitués à hauteur de 12 374 euros et un complément a été versé à l'actuel bailleur des locaux CDEFI pour 936 euros.

2.1.3.2 Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements, installations	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

2.1.4 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	10 894	10 894	
Créances clients et comptes rattachés	10 000	10 000	
Autres créances	282 258	282 258	
TOTAL	**303 152**	**303 152**	

Seules les créances datant de 2018 sont dépréciées à 100%. Les créances nées sur 2019 ne sont pas provisionnées en raison de leur recouvrement possible sur 2020.

Les créances relatives aux audits des écoles sont considérées à terminaison, soit à partir du moment où les rapports d'audits sont validés en plénière.

2.1.5 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 76 620 euros sont essentiellement relatives aux charges d'exploitation se rapportant à l'exercice 2020.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.2 Passif

2.2.1 Fonds propres

Les réserves de 299 523 euros correspondent aux réserves constituées par la CTI.

Le report à nouveau de la CDEFI est de 257 650 euros.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	499 854	0	0	499 854
Réserves	299 523	0	0	299 523
Réserves pour projet associatif	408 179	0	96 248	311 931
Report à nouveau créditeur	260 077	0	2 427	257 650
Résultat	- 98 675	- 10 163	- 98 675	- 10 163
Totaux	**1 368 959**	**- 10 163**	**0**	**1 358 795**

2.2.2 Provisions pour risques – Tableau de variations

Néant.

2.2.3 Fonds dédiés – Tableau de suivi

Situations	Fonds dédiés au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
Ressources	**A**	**B**	**C**	**D=A-B+C**
Subvention des programmes Fitecs	49 735	49 735	85 357	85 357
Subvention sur programme européen Medaccr	14 776	12 867	0	1 909
TOTAL	**64 511**	**62 602**	**85 357**	**87 266**

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Les fonds dédiés sont relatifs aux subventions des programmes « FITEC » d'aide à la mobilité étudiante et enseignante de la CDEFI pour 85 357 euros ainsi qu'au programme européen Medaccr de la CTI pour 1 909 euros.

2.2.4 État des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances entre 1 et 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Dépôts et cautions reçus	0	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 485	129 485		
Dettes fiscales et sociales	95 756	95 756		
Autres dettes	98 300	98 300		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	**323 542**	**323 542**		

2.2.5 Produits constatés d'avance

Il n'y a pas de produits constatés d'avance à la clôture de cet exercice.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Participations colloques	67 450
Inscriptions au colloque Bologne	-120
Dons CDEFI	7 000
Subventions CDEFI	1 046 500
Subventions CTI	230 000
Subventions des programmes européens (Medaccr)	0
Reprise dépréciation créances	81 753
Transferts de charges	10 619
Cotisations CDEFI	471 733
Contributions CTI	358 344
Facturations d'audits CTI (Nationaux et internationaux)	312 793
Reprise des fonds dédiés	62 602
Autres produits	71 505
Total	**2 720 179**

3.2 Résultat par activité au 31 décembre 2019

CDEFI	- 9 951
CTI	- 212
Total	- **10 163**

3.3 Ventilation de l'effectif au 31 décembre 2019

Catégories	Personnels salariés	*dont affectés CTI*
TOTAL	**13**	*5*

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4 Autres informations

4.1 Contributions volontaires en nature

Afin d'assurer l'ensemble de ses missions, la CDEFI bénéficie de l'engagement gratuit d'administrateurs et de bénévoles. La CDEFI a mis en place un processus d'identification des temps passés dans les commissions de travail interne ou externe à l'association, à l'exclusion des temps passés par les administrateurs dans le cadre de leur mandat de gestion de l'association (bureaux et réunions de la commission permanente).

En 2019, le cumul des temps passés par les administrateurs et bénévoles de l'association s'élève à 187 jours pour les activités CDEFI et 33 jours pour les activités CTI.

A ces temps, il convient d'ajouter les temps passés par les bénévoles pour les audits nationaux et internationaux CTI estimés à 263 jours.

Ces temps ont généré des frais de déplacement qui n'ont pas fait l'objet de valorisation à l'heure actuelle.

Par ailleurs, pour ses activités, la CDEFI a bénéficié de 13,5 jours cumulés de mise à disposition gratuite de locaux (salles de conseil, de cours, ou amphis).

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagement pris en matière de retraite

Compte tenu de l'embauche récente de l'ensemble de l'effectif, aucun engagement n'a été évalué et comptabilisé à la clôture des comptes.

4.3 Autres informations

4.3.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à zéro euro en 2019.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.3.2 Informations concernant les honoraires de commissariat aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes, pour sa mission légale relative à l'exercice 2019 s'élève à 6 900 euros.

4.3.3 Crédit-bail au 31 décembre 2019

	Système Visio
Valeur d'origine	**44 420**
Amortissements	
- cumuls exercices antérieurs	33 314
- dotation de l'exercice	11 106
sous-total	**44 420**
Redevances payées	
- cumuls exercices antérieurs	42 921
- exercice	19 033
sous-total	**61 954**
Redevances restant à payer	
- à un an au plus	0
- à plus d'1 an et 5 ans au plus	0
- à plus de cinq ans	0
sous-total	**0**
Valeur résiduelle	
- à un an au plus	0
- à plus d'1 an et 5 ans au plus	0
- à plus de cinq ans	0
sous-total	**0**
Montant pris en charge dans l'exercice	**19 033**

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

F.-M. RICHARD
& ASSOCIÉS
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs CDEFI

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

Rapports du commissaire aux comptes

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2019

1 place d'Estienne d'Orves - 75009 Paris
Tel +33 (0)1 53 93 60 70
Fax +33 (0)1 45 63 88 34
Email dfk@fm-richard.fr - www.fm-richard.com

Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables région Paris Île-de-France
Inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Paris
Société anonyme au capital de 100 000 € - RCS Paris B 315 633 578 - TVA FR 35 315 633 578
Membre du réseau DFK International, association de cabinets indépendants

F.-M. RICHARD
& ASSOCIÉS
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs

44, rue Cambronne

75015 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Aux membres de l'assemblée générale de l'association Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la commission permanente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 6 mars 2020

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE

KPMG

Bilan actif

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Actif			Exercice au 31/12/2019			Exercice précédent
			Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de recherche et développement Concessions, logiciels et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	43 776	43 739	36	
		TOTAL	43 776	43 739	36	
	Immobilisations corporelles	Terrains Constructions Inst.techniques, mat.out.industriels Autres immobilisations corporelles Immobilisations grevées de droits Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes	223 682	152 517	71 165	96 865
		TOTAL	223 682	152 517	71 165	96 865
	Immobilisations financières (2)	Participations Créances rattachées à des participations Titres immob. activité de portefeuille Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	43 416		43 416	54 854
		TOTAL	43 416		43 416	54 854
		Total I	310 875	196 256	114 618	151 719
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements En cours de production biens et services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
		TOTAL				
	Avances et acomptes versés sur commande		10 894		10 894	29 500
	Créances (3)	Créances usagers et comptes rattachés	10 000		10 000	24 112
		Autres créances	282 258	68 947	213 311	165 050
		TOTAL	**292 258**	**68 947**	**223 311**	**189 162**
	Divers	Autres titres Valeurs mobilières de placement Instruments de trésorerie Disponibilités	1 344 159		1 344 159	1 610 003
		Charges constatées d'avance (4)	76 620		76 620	85 326
		Total II	1 723 933	68 947	1 654 985	1 913 998
Charges à répartir sur plusieurs exercices III Primes de remboursement des emprunts IV Ecart de conversion Actif V						
		TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	2 034 808	265 204	1 769 604	2 065 713
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Passif (avant répartition)			Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	499 854	499 854
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	611 454	707 702
		Report à nouveau	257 650	260 077
		Résultat de l'exercice	-10 163	-98 675
	Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	1 358 795	1 368 958
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques		
		Provisions pour charges		
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	85 357	49 735
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)	1 909	14 776
		Total II	87 266	64 512
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 485	251 788
		Dettes fiscales et sociales	95 756	102 605
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	98 300	274 023
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance		3 825
		Total III	323 542	632 242
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	1 769 604	2 065 713
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an		
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	323 542	632 242
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

KPMG

Compte de résultat

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services	87 330	97 692
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	87 330	97 692
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	830 077	808 943
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	1 276 500	1 304 429
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	92 372	60 406
	Autres produits	371 298	232 663
	Total des produits d'exploitation I	2 657 577	2 504 136
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	10 374	10 904
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	1 188 447	1 182 235
	Impôts, taxes et versements assimilés	20 276	29 653
	Salaires et traitements	418 751	455 337
	Charges sociales	162 093	192 467
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations amortissements	43 071	41 842
	provisions		
	• sur actif circulant : provisions	68 947	81 753
	• pour risques et charges : provisions		
	Subventions accordées par l'association	606 580	636 550
	Autres charges	144 990	92 473
	Total des charges d'exploitation II	2 663 532	2 723 217
	Résultat d'exploitation (I-II)	-5 955	-219 081
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	214	354
	Reprises sur provisions, transferts de charges		100 000
	Différences positives de change		17
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	214	100 371
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		70
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI		70
	Résultat financier (V-VI)	214	100 300
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	-5 740	-118 780
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
	immobilier		

KPMG

Compte de résultat

Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018

Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 330	23 112
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	18 330	23 112
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII		
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	18 330	23 112
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI	62 602	61 504
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII	85 357	64 512
Total des produits (I+II+V+VI+XI)	XIII	2 738 726	2 689 124
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII)	XIV	2 748 890	2 787 800
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		-10 163	-98 675
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Événements principaux de l'exercice

La CDEFI porte, depuis 2010, la gestion de la « Commission des Titres d'Ingénieurs » (CTI).

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

1.2.1 Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan,
- le compte de résultat,
- l'annexe.

1.2.2 Méthode générale

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de commerce et du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

La comptabilité générale est organisée pour tracer les flux d'activité et de patrimoine relatifs à la CDEFI et à la CTI.

1.2.3 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2.4 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	43 216	559	0	43 776
Immobilisations corporelles	217 110	16 848	10 275	223 682
Immobilisations financières	54 854	935	12 374	43 416
TOTAL	**315 181**	**18 344**	**22 649**	**310 875**

2.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	43 216	522	0	43 739
Immobilisations corporelles	120 244	42 548	10 275	152 517
TOTAL	**163 460**	**43 071**	**10 275**	**196 256**

2.1.3 Mouvements sur immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.1.3.1 *Principaux mouvements*

Des cautions versés à l'ancien bailleur des locaux de la CTI ont été restitués à hauteur de 12 374 euros et un complément a été versé à l'actuel bailleur des locaux CDEFI pour 936 euros.

2.1.3.2 *Méthode d'amortissement*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 an
Agencements, installations	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans

2.1.4 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'un an
Avances et acomptes versés sur commandes	10 894	10 894	
Créances clients et comptes rattachés	10 000	10 000	
Autres créances	282 258	282 258	
TOTAL	**303 152**	**303 152**	

Seules les créances datant de 2018 sont dépréciées à 100%. Les créances nées sur 2019 ne sont pas provisionnées en raison de leur recouvrement possible sur 2020.

Les créances relatives aux audits des écoles sont considérées à terminaison, soit à partir du moment où les rapports d'audits sont validés en plénière.

2.1.5 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance d'un montant de 76 620 euros sont essentiellement relatives aux charges d'exploitation se rapportant à l'exercice 2020.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

2.2 Passif

2.2.1 Fonds propres

Les réserves de 299 523 euros correspondent aux réserves constituées par la CTI.

Le report à nouveau de la CDEFI est de 257 650 euros.

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	499 854	0	0	499 854
Réserves	299 523	0	0	299 523
Réserves pour projet associatif	408 179	0	96 248	311 931
Report à nouveau créditeur	260 077	0	2 427	257 650
Résultat	- 98 675	- 10 163	- 98 675	- 10 163
Totaux	**1 368 959**	**- 10 163**	**0**	**1 358 795**

2.2.2 Provisions pour risques – Tableau de variations

Néant.

2.2.3 Fonds dédiés – Tableau de suivi

Situations	Fonds dédiés au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice (19)
Ressources	**A**	**B**	**C**	**D=A-B+C**
Subvention des programmes Fitecs	49 735	49 735	85 357	85 357
Subvention sur programme européen Medaccr	14 776	12 867	0	1 909
TOTAL	**64 511**	**62 602**	**85 357**	**87 266**

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

Les fonds dédiés sont relatifs aux subventions des programmes « FITEC » d'aide à la mobilité étudiante et enseignante de la CDEFI pour 85 357 euros ainsi qu'au programme européen Medaccr de la CTI pour 1 909 euros.

2.2.4 État des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances entre 1 et 5 ans	Échéances à plus de 5 ans
Dépôts et cautions reçus	0	0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	129 485	129 485		
Dettes fiscales et sociales	95 756	95 756		
Autres dettes	98 300	98 300		
Produits constatés d'avance	0	0		
TOTAL	**323 542**	**323 542**		

2.2.5 Produits constatés d'avance

Il n'y a pas de produits constatés d'avance à la clôture de cet exercice.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Participations colloques	67 450
Inscriptions au colloque Bologne	-120
Dons CDEFI	7 000
Subventions CDEFI	1 046 500
Subventions CTI	230 000
Subventions des programmes européens (Medaccr)	0
Reprise dépréciation créances	81 753
Transferts de charges	10 619
Cotisations CDEFI	471 733
Contributions CTI	358 344
Facturations d'audits CTI (Nationaux et internationaux)	312 793
Reprise des fonds dédiés	62 602
Autres produits	71 505
Total	**2 720 179**

3.2 Résultat par activité au 31 décembre 2019

CDEFI	- 9 951
CTI	- 212
Total	**- 10 163**

3.3 Ventilation de l'effectif au 31 décembre 2019

Catégories	Personnels salariés	*dont affectés CTI*
TOTAL	**13**	*5*

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4 Autres informations

4.1 Contributions volontaires en nature

Afin d'assurer l'ensemble de ses missions, la CDEFI bénéficie de l'engagement gratuit d'administrateurs et de bénévoles. La CDEFI a mis en place un processus d'identification des temps passés dans les commissions de travail interne ou externe à l'association, à l'exclusion des temps passés par les administrateurs dans le cadre de leur mandat de gestion de l'association (bureaux et réunions de la commission permanente).

En 2019, le cumul des temps passés par les administrateurs et bénévoles de l'association s'élève à 187 jours pour les activités CDEFI et 33 jours pour les activités CTI.

A ces temps, il convient d'ajouter les temps passés par les bénévoles pour les audits nationaux et internationaux CTI estimés à 263 jours.

Ces temps ont généré des frais de déplacement qui n'ont pas fait l'objet de valorisation à l'heure actuelle.

Par ailleurs, pour ses activités, la CDEFI a bénéficié de 13,5 jours cumulés de mise à disposition gratuite de locaux (salles de conseil, de cours, ou amphis).

4.2 Engagements hors bilan

4.2.1 Engagement pris en matière de retraite

Compte tenu de l'embauche récente de l'ensemble de l'effectif, aucun engagement n'a été évalué et comptabilisé à la clôture des comptes.

4.3 Autres informations

4.3.1 Informations relatives à la rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à zéro euro en 2019.

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

4.3.2 Informations concernant les honoraires de commissariat aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes, pour sa mission légale relative à l'exercice 2019 s'élève à 6 900 euros.

4.3.3 Crédit-bail au 31 décembre 2019

	Système Visio
Valeur d'origine	**44 420**
Amortissements	
- cumuls exercices antérieurs	33 314
- dotation de l'exercice	11 106
sous-total	**44 420**
Redevances payées	
- cumuls exercices antérieurs	42 921
- exercice	19 033
sous-total	**61 954**
Redevances restant à payer	
- à un an au plus	0
- à plus d'1 an et 5 ans au plus	0
- à plus de cinq ans	0
sous-total	**0**
Valeur résiduelle	
- à un an au plus	0
- à plus d'1 an et 5 ans au plus	0
- à plus de cinq ans	0
sous-total	**0**
Montant pris en charge dans l'exercice	**19 033**

© 2020 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France].

F.-M. RICHARD
& ASSOCIÉS
EXPERT COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs

44, rue Cambronne

75015 PARIS

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Aux membres de l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L.612-5 du Code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Avec l'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg

- *Personne concernée :*

  Monsieur Ronald BONÉ.

- *Nature et objet :*

  Subvention accordée par votre association pour la mise en œuvre de la logistique et d'actions nécessaires à la tenue du séminaire.

Conférence des Directeurs des Écoles Françaises d'Ingénieurs
Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Modalités :

Le montant de la subvention s'élève à 2 000 € HT.

Paris, le 6 mars 2020

Le commissaire aux comptes

F.-M. RICHARD & Associés

Julie GALOPHE

N° de pièce : AG200717-PV

cdefi | Assemblée générale

17 JUILLET 2020

Procès-verbal

L'Assemblée générale de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), régulièrement constituée, s'est réunie en formation extraordinaire le dix-sept (17) juillet (07) deux mille vingt (2020) par visioconférence.

L'Assemblée générale était convoquée par voie électronique par le président de la CDEFI sur l'ordre du jour joint en annexe au présent procès-verbal.

Nombre de membres présents : 50
Nombre de pouvoirs attribués : 14
Nombre de présents sans autorisation de vote : 5

Conformément aux statuts de la CDEFI, aucun quorum n'est requis et chaque membre présent ne peut être titulaire, au maximum, que d'un pouvoir. Les représentants de membres titulaires ne sont pas autorisés à voter. Les noms et prénoms des membres présents ou participants sans autorisation de vote sont joints en annexe du présent procès-verbal.

Un résumé des discussions de la réunion est annexé au présent procès-verbal.

Établi en deux exemplaires
Fait à Paris, le 17 juillet 2020

Jacques FAYOLLE, président de la CDEFI

cdefi

N° de pièce : AG200717-Annexe1

cdefi | Assemblée générale

17 JUILLET 2020

Ordre du jour

14 h à 15 h : 1re partie en présence de madame Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Ouverture de l'assemblée générale de la CDEFI, Jacques Fayolle, président

Actualités de la CDEFI et des écoles d'ingénieurs, Jacques Fayolle, président :

- ✓ Organisation de la rentrée : consignes sanitaires, arrivée des étudiants internationaux, formations à distance, quid d'une nouvelle vague
- ✓ Hausse des effectifs dans l'ESR
- ✓ LPPR
- ✓ Insertion des jeunes et accueil des apprentis
- ✓ Plan de relance

Intervention de madame Frédérique Vidal, ministre de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Temps d'échanges

15 h à 16 h : 2e partie consacrée à la clôture des comptes de la CDEFI

Présentation et clôture des comptes 2019

- Présentation des comptes de l'exercice 2019, Irène Scolan, expert-comptable
- Présentation du rapport de gestion 2019, Jacques Fayolle, président
- Présentation du rapport du commissaire aux comptes, Henri Schvartz, commissaire aux comptes
- Délibérations

Présentation du budget prévisionnel 2020 (hors CTI), Jacques Fayolle, président

N° de pièce : AG200720-Annexe2

cdefi | Assemblée générale

17 JUILLET 2020

Annexe 2 : Liste des participants, représentés et pouvoirs

Liste des directeurs présents :

BACQUET	Gérard	ESCOM	
BAILLARGEAT	Dominique	3IL	
BAKALARA	Norbert	Bordeaux INP ENSTBB	
BARBIER	Georges	ESIAB	
BAUJAULT	Christophe	ECE	
BERNARD	Yves	Polytech Sud Paris	*Procuration de TORRÈS Lionel, Polytech Montpellier*
BIDAN	Pascal	ESTACA	
BIGUÉ	Laurent	ENSISA	*Procuration de CRAYE Étienne, ESIGELEC*
BOLON	Philippe	Polytech Annecy Chambéry	
BONÉ	Romuald	INSA Strasbourg	*Procuration de RAQUET Bertrand, INSA Toulouse*
BOUKHALFA	Mourad Abdelkrim	INSA Rouen Normandie	*Procuration de ROZÉ Claude, ESITECJ*
BRENDLÉ	Jocelyne	ENSC Mu	*Procuration de Jean-Michel Reneaume, ENSGTI*
CARNET LEBEURRIER	Armelle	Agrocampus Ouest	
CARRE MENETRIER	Véronique	EiSiNe	

cdefi

N° de pièce : AG200720-Annexe2

CHENEBAULT	Jean-Yves	ENSI Poitiers	
COURTOIS	Joël	EPITA	
CRÉPON	Élisabeth	ENSTA Paris	
CROQUETTE	Vincent	ESPCI ParisTech	
DAHOO	Pierre-Richard	ISTY	
DÉPINCÉ	Philippe	Polytech Nantes	*Procuration de DUFLOS Emmanuel, Centrale Lille*
DERREY	Thierry	ISEL	
DEUMIÉ	Carole	Centrale Marseille	
DIPANDA	Albert	ESIREM	
DRISSI	M'hamed	INSA Rennes	
DUFOUR	Florence	EBI	*Procuration de BRAZIER Jean-Yves, ESFF*
FAYOLLE	Jacques	Télécom Saint-Étienne	*Procuration de GADET Éric, INSTN*
FORTUNIER	Roland	ISAE ENSMA	
FOTIADU	Frédéric	INSA Lyon	
FOURQUET	Jean-Yves	ENI Tarbes	*Procuration de ROUCHON Jean-François, Toulouse INP ENSEEIHT*
GIRARD	Philippe	SUPMECA	
GNAEDINGER	Éric	Polytech Nancy	
GOSSE	Isabelle	Bordeaux INP ENSCBP	
GRUSELLE	Bruno	ENSTA Bretagne	
LAVIGNE	Loïc	Bordeaux INP ENSPIMA	
MENDÈS	Edouardo	Grenoble INP ESISAR	*Procuration de RIU Delphine, Grenoble INP Ense3*
MICHEL	Alexis	ENI Brest	
MOREL	Laure	ENSGSI	
MOREL	Laurent	ESGT CNAM	
MOUCHOT	Marie-Catherine	ENSSAT	
NÉRON	Emmanuel	Polytech Tours	
OLIVÈS	Régis	Sup'ENR	
POLLET	Francis	IPSA	
PRÉVEL	Laurent	ENSIIE	*Procuration de TRYSTRAM Gilles, AgroParisTech*
SAUSSE	Judith	ENSG	
SOUBEYRAN	Romain	Centrale Supélec	
TASSIN	Jean-François	ENSIM	

cdefi

N° de pièce : AG200720-Annexe2

TRAVERS	Christine	IFP School	
VAIRAC	Pascal	ENSMM	*Procuration de LEPRAT Patrick, ENSIL-ENSCI*
VILCOT	Anne	Grenoble INP Phelma	*Procuration de ROCH Jean-Louis, Grenoble INP Ensimag*
VITOUX	Bernard	ENSIC	*Procuration de GRANJON Yves, EEIGM*

Liste des présents sans autorisation de vote :

LEBRUN	Alexis	CDEFI
NOGUÈS	Aurélie	CDEFI
SCHÖNINGER	Isabelle	CDEFI
SCHVARTZ	Henri	FM Richard et associés
SCOLAN	Irène	KPMG

N° de pièce : AG200717-Délib1

cdefi | Assemblée générale

VENDREDI 17 JUILLET 2020

14 H – 16 H

Délibération – Approbation des comptes 2019 de la CDEFI

Les membres de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), réunis en assemblée générale le dix-sept (17) juillet (07) deux mille vingt (2020) par visioconférence,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion 2019,

après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019 et sur les conventions réglementées,

approuvent les comptes annuels 2019 de l'association CDEFI et constatent un résultat net comptable déficitaire de -– 10 163 (dix mille cent soixante-trois) euros.

Nombre de membres présents	50
Nombre de pouvoirs	14
Total de votants	64

POUR	CONTRE	ABSTENTION	NON VOTANTS
61	0	0	3

Établi en deux exemplaires
Fait à Paris, le 17 juillet 2020

Jacques FAYOLLE, Président de la CDEFI

cdefi

N° de pièce : AG200717-Délib2

cdefi | Assemblée générale

VENDREDI 17 JUILLET 2020

14 H – 16 H

Délibération – Affectation du résultat de la CDEFI

Les membres de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), réunis en assemblée générale le dix-sept (17) juillet (07) deux mille vingt (2020) par visioconférence,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion 2019,

après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019 et sur les conventions réglementées,

après l'approbation des comptes annuels 2019 de l'association CDEFI et ayant constaté un résultat net comptable déficitaire de – 10 163 (dix mille cent soixante-trois) euros, composé de la manière suivante :

- résultat comptable déficitaire de la CTI : 212 euros,
- résultat comptable déficitaire de la CDEFI : 9 951 euros,

décident, sur proposition de la commission permanente de la CDEFI

- d'imputer conformément à la décision du bureau de la CTI du 28 janvier 2020 le résultat comptable déficitaire de la CTI d'un montant de 212 euros en réserves CTI,
- d'imputer le coût des actions en communication institutionnelle menées par la CDEFI en 2019 pour un montant de 79 200 euros sur les « réserves pour projet associatif CDEFI » et porter ainsi le résultat comptable de la CDEFI pour 2019 à 69 249 euros,
- d'affecter le résultat comptable de la CDEFI d'un montant de 69 249 euros en « réserves pour projet associatif CDEFI ». Le montant de cette réserve pour projets associatifs s'élèvera alors à 239 441 euros et servira à couvrir les charges de l'exercice 2020 liées :
  - aux actions de lobbying dans le cadre des réformes en cours en utilisant les services de consultants pour un montant de 79 200 euros,
  - à la refonte de la marque deviensingenieur pour un montant de 70 000 euros,
  - aux actions de déploiement du label Parcours compétences pour l'entreprise pour un montant de 12 000 euros,

N° de pièce : AG200717-Délib2

- au renforcement des activités de la CDEFI à Bruxelles au sein du CLORA pour un montant de 40 000 euros.

Le solde des « réserves pour projet associatif » servira à financer des projets ultérieurs.

Nombre de membres présents	50
Nombre de pouvoirs	14
Total de votants	64

POUR	CONTRE	ABSTENTION	NON VOTANTS
58	0	2	4

Établi en deux exemplaires
Fait à Paris, le 17 juillet 2020

Jacques FAYOLLE, Président de la CDEFI

N° de pièce : AG200717-Délib3

cdefi | Assemblée générale

VENDREDI 17 JUILLET 2020

14 H – 16 H

Délibération – Quitus de gestion 2019

Les membres de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), réunis en assemblée générale le dix-sept (17) juillet (07) deux mille vingt (2020) par visioconférence,

après avoir pris connaissance du rapport de gestion 2019,
après avoir pris connaissance du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice 2019 et sur les conventions réglementées,
après l'approbation des comptes annuels 2019 de l'association CDEFI et ayant constaté un résultat net comptable déficitaire de – 10 163 (dix mille cent soixante-trois) euros,
donnent quitus de sa gestion à la commission permanente de l'Association CDEFI.

Nombre de membres présents	50
Nombre de pouvoirs	14
Total de votants	64

POUR	CONTRE	ABSTENTION	NON VOTANTS
60	0	0	4

Établi en deux exemplaires
Fait à Paris, le 17 juillet 2020

Jacques FAYOLLE, Président de la CDEFI

N° de pièce : AG200717-Délib4

cdefi | Assemblée générale

VENDREDI 17 JUILLET 2020

14 H – 16 H

Délibération – Mandat de gestion

Les membres de la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs (CDEFI), réunis en assemblée générale le dix-sept (17) juillet (07) deux mille vingt (2020) par visioconférence,

donnent mandat à la commission permanente de l'Association CDEFI pour assurer la gestion financière de l'exercice 2020 de l'Association.

Nombre de membres présents	50
Nombre de pouvoirs	14
Total de votants	64

POUR	CONTRE	ABSTENTION	NON VOTANTS
60	0	0	4

Établi en deux exemplaires
Fait à Paris, le 17 juillet 2020

Jacques FAYOLLE, Président de la CDEFI